

Le Stella Maris

Octobre n°13

St Augustin
La Grande Motte
04 67 56 54 20

St Pierre-St Etienne
Palavas-Villeneuve
04 67 68 00 30/04 67 69 47 02

St-Sixte II
Pérols- Carnon
04 67 50 00 11

Mois d'Octobre, mois du Rosaire, mois de la mission...

Le littoral est en train de se vider, le bord de mer est en train d'hiberner, pour se préparer à une nouvelle saison. Les viticulteurs rentrent la récolte. Nous le savons, chaque année, le mois d'Octobre est un mois marqué par plusieurs évènements. Le mois d'Octobre, c'est aussi le redémarrage des différents groupes, aumôneries, catéchismes, scouts, prière d'adoration, équipes du MCR, mais aussi les équipes du Rosaire. Car le mois d'Octobre est un mois dédié spécialement à la prière du Rosaire à travers la récitation du Chapelet. Cette forme de prière à la Sainte Vierge s'est progressivement élaborée au cours du Moyen-Age et a été popularisée au XII^e siècle par St Bernard puis par les Dominicains . La prière du Rosaire consiste en la récitation de trois chapelets. La pratique du chapelet est une forme de spiritualité à la portée de tous . Cela peut être l'occasion pour chacun d'entre nous de pratiquer, si nous n'en avons pas l'habitude, durant ce mois, le chapelet, et de nous rendre compte que la récitation du chapelet n'est pas une forme de prière rébarbative, mais bien une prière qui nous laisse totalement libre et qui nous entraîne vers le Christ par Marie. Sur les 5 clochers de nos trois paroisses, il y a des jours dédiés à la récitation du chapelet. Que nous puissions dès lors porter dans nos différents « mystères » durant ce mois du Rosaire, tout l'effort pastoral, mais aussi l'évangélisation pour nos paroisses, auprès des chrétiens en marge et des plus jeunes. Nous le savons, la moisson est abondante et les ouvriers sont peu nombreux. Que le Seigneur, par Marie, nous aide pour la mission !



CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II (9)

Décret sur l'apostolat des laïcs « *Apostolicam actuositatem* »

Le Concile souhaite rendre plus intense l'activité apostolique du peuple de Dieu, qui a un rôle propre et nécessaire dans la mission de l'Église. L'apostolat des laïcs ne peut pas manquer à l'Église. Notre temps exige un zèle toujours plus intense et plus étendu. Le signe de cette urgente nécessité aux multiples aspects est l'action du Saint Esprit qui rend aujourd'hui les laïcs de plus en plus conscients de leur responsabilité. L'Église est faite pour étendre le règne du Christ à toute la terre. L'apostolat c'est toute activité qui tend vers ce but. Il y a dans l'Église diversité de ministères mais unité de mission. L'apostolat des laïcs se vit dans la foi, l'espérance et la charité que le Saint-Esprit répand dans les cœurs de tous les membres de l'Église. C'est pourquoi il est évident que l'apostolat des laïcs dépend de leur union vitale avec le Christ. Leur mission n'est pas uniquement d'amener les hommes au Christ, mais aussi de pénétrer et de parfaire par l'esprit évangélique l'ordre temporel. C'est pourquoi après l'annonce de la Bonne Nouvelle, et un témoignage de vie, le véritable apôtre cherche toutes les occasions pour instruire, fortifier et inciter à une vie plus fervente, car « la charité du Christ nous presse », tel est le dessein de Dieu sur ce monde, que les hommes construisent l'ordre des réalités temporelles et le rendent sans cesse plus parfait. Membres de la cité, ils ont à coopérer avec les autres citoyens suivant leur compétence.

Les laïcs exercent leur apostolat tant dans l'Église que dans le monde: communautés ecclésiales, familles, jeunes, milieux sociaux, nationaux et internationaux. Ils peuvent exercer leur action apostolique soit individuellement soit groupés en diverses communautés ou associations. Cet apostolat doit donc s'insérer à sa vraie place dans l'apostolat de l'Église et doit donc respecter la collaboration entre les diverses initiatives apostoliques qu'il est du ressort de la hiérarchie d'organiser harmonieusement.

L'apostolat ne peut atteindre une pleine efficacité que grâce à une formation à la fois différenciée et complète. C'est ce qu'exigent non seulement le constant progrès spirituel et doctrinal du laïc lui-même mais aussi diverses circonstances tenant aux réalités, aux personnes et aux obligations auxquelles son activité doit pouvoir s'adapter. Les laïcs consacrés à l'apostolat disposent déjà de nombreux moyens, moyens qu'il faut amplifier et développer.

Le Saint Concile adjure donc avec force au nom du Seigneur tous les laïcs de répondre volontiers avec élan et générosité à l'appel du Christ. C'est le Seigneur lui-même qui les presse à nouveau pour s'unir intimement à Lui, sous l'impulsion de l'Esprit-Saint.

Comité Consultatif National d'Ethique... attention danger!!!

Le renouvellement du CCNE (Comité consultatif national d'éthique) crée une onde de surprise et de colère chez les parlementaires de droite et les autorités religieuses dont plus aucune ne siège désormais. Les premiers dénoncent la manœuvre politique qui vise à «changer en douce la couleur» du CCNE à l'approche des débats majeurs sur l'euthanasie et l'ouverture de l'Assistance Médicale à la Procréation aux couples homosexuels, alors que des personnalités connues pour leur sensibilité à gauche ou leur amitié avec François Hollande viennent d'être nommées par ce dernier. Les seconds sont consternés d'avoir purement et simplement été évincés du comité, sans préavis.

On est si indigné à la Fédération protestante de France (FPF) que le président, le pasteur Claude Baty, vient de rédiger un courrier au chef du bureau des cultes, au ministère de l'Intérieur. «En plus, nous avons découvert ça par voie de presse», grince la FPF.

Le président du CCNE, nommé il y a un an par François Hollande, récuse toute tactique politique en affirmant que «l'histoire du CCNE n'a pas toujours compté de religieux en son sein» et que «la diversité des sensibilités l'a toujours composé». Mais les procédés utilisés en coulisse jettent la suspicion.

Pour la première fois, les autorités religieuses n'ont pas été consultées en vue du renouvellement. Par tradition, même si les nominations sont faites par le président de la République, elles ne sont pas «directes». Une liste est demandée par le gouvernement aux instances religieuses qui proposent chacune un nom. «C'est comme ça que, moi-même, j'ai été élu, explique le pasteur Louis Schweitzer, dont le siège n'a pas été reconduit ni signifié qu'il en serait ainsi. Or cette fois nous n'avons pas été consultés». Scénario identique pour le rabbin Michaël Azoulay, lui aussi évincé et non avisé. «Je suis encore sous le coup de la surprise, avoue le rabbin. C'est un manque d'élégance étonnant, mais, surtout, un préjugé réducteur et choquant sur la capacité des religieux à pouvoir penser librement et intelligemment. Comme si on arrivait dans tout débat uniquement avec nos dogmes et des idées préconçues, incapables de réflexion, indifférents à la richesse apportée par les autres membres très compétents du CCNE! Les lignes de ma réflexion ont au contraire souvent bougé dans ces échanges, c'est même ce que j'ai particulièrement apprécié dans mon mandat.» Désormais, les 4 postes sur les 39 membres au total qui, dans les textes sur la composition du comité, sont nommés «en raison de leur appartenance à une famille religieuse», comme l'explique le président du CCNE, sont occupés par quatre laïcs, spécialistes des questions judaïques, catholiques, protestantes et islamiques. Deux d'entre eux siégeaient déjà: Xavier Lacroix, pour la sensibilité catholique, et Ali Benmackhlouf pour l'islamique. «Avec l'absence de tout religieux, le message est clair : le retour à une laïcité musclée», prédit le pasteur Schweitzer.

ORGANISATION PAROISSIALE

A Pentecote 2001, Mgr Ricard évêque de Montpellier, crée les nouveaux ensembles paroissiaux, en demandant la création de CPP et de CPAE. Depuis septembre 2012, Monseigneur Pierre-Marie Carré, a nommé sur les trois paroisses du littoral montpellièrain, St Pierre-St Etienne de Maguelone, St Sixte II, St Augustin, regroupant cinq agglomérations, Palavas les Flots, Villeneuveles-Maguelone, Pérols, Carnon, La Grande-Motte, l'abbé Hervé Dussel. Ce dernier est curé de trois paroisses. A compter du 1 octobre 2013, il met en place de nouveaux conseils paroissiaux , de pastorale et économique.

Qu'est ce qu'un Conseil Pastoral de Paroisse (CPP):

1. Il doit être attentif à la vie de la localité et des personnes. L'annonce de la Bonne Nouvelle est destinée à s'inscrire dans la vie concrète de ceux qui la reçoivent.
2. Il doit être attentif à la diversité et aux attentes de la communauté. Il y a un grand éventail de groupes, de catégories, de sensibilités, d'âges, de manière de prier, de concevoir les activités. Le CPP doit porter le souci de tous.
3. Il doit être attentif à ce qui se vit, sans se substituer à ceux qui agissent. Le rôle du CPP est d'apporter suggestions et conseils au prêtre responsable.
4. Il sera bon de prévoir un mandat de durée limitée -par exemple 3 ans-

Qu'est ce qu'un Conseil Paroissial des Affaires Economiques (CPAE)

1. C'est le curé qui est le représentant de la paroisse et qui l'administre au titre de sa fonction.
2. Le CPAE apporte sa compétence au service de l'administration des biens paroissiaux.
 - Pour l'entretien et la conservation du patrimoine.
 - Pour la gestion des ressources et des réserves financières.
 - Pour l'application des visées définies par le CPP.
 - Pour la contribution de la paroisse à la vie matérielle du diocèse.
 - Il apportera une fois par an un compte rendu de la gestion financière.

Conseil Pastoral

Conseil Economique

Paroisse St Sixte II (Pérols-Carnon)

Marie-Jeanne Gazzo
Christy Marre
Nathalie Lledo
Benoit Perrineau
Anne Pommé
Isabelle Rony
André Bayle

Pierre Vatté
Michel Médina
Jacques Mesure
Georges Bourguignon
Pierre Marre
Armelle Gazeau

Paroisse St Pierre-St Etienne (Palavas-Villeneuve)

Patricia Adam
Laetitia Leclerc
Maryse Victor
Françoise Sépulveda
Aline Ramadier
Bernard Géroutet*
Antoine Aeillo*

Bernard Povillon
Pierre Mathieu-Daude
Viviane Jourdan
Monique Charrot
Dominique Munoz

Paroisse St Augustin (La Grande-Motte)

Henri Dunoyer
Renée Durand
Claude Bourgeois
Marie Pontier
Guy Guntz*

Maurice Prat
Christian Pierrot
André Costa

Calendrier du mois d'Octobre

Mardi 1^e : Pélé à Paris en suivant Marie dans cette année de la foi.

15H15 Messe à St Louis du Golfe.

Mercredi 2 : Pélé à Paris en suivant Marie.

Jeudi 3 : **18H30-20H** CPP de St Sixte II à la cure de Pérols.

Samedi 5 : **10H** Réunion des prêtres et des diacres à la cure de Pérols.

10H Rencontre des CP et CE1 de Palavas à Ste Florence à Palavas.

Mardi 8 : **14H30** Réunion du MCR à LGM.

17H Messe à Mathilde Laurent.

Vendredi 11 : **10H-11H30** CPP de St Augustin à la cure de La Grande-Motte.

Week-end du 12 et 13 Octobre : Messe des familles dans toutes les paroisses.

Dimanche 13 : **Rentrée paroissiale de St Augustin** (voir affiches).

Lundi 14 : Ménage de l'église à Pérols.

Mardi 15 : **12H** Messe à l'Institut St Pierre.

15H Messe aux Reflets d'Argent.

19H Rencontre prépa CPM pour les 3 paroisses aux Pénitents à Pérols.

Mercredi 16 : **10H-11H30** Eveil à la foi à l'église de Pérols.

14H30 Réunion des catéchistes pour les 3 paroisses à Ste Florence.

Jeudi 17 : **16H30** Réunion de l'équipe liturgique de Pérols aux Pénitents.

Vendredi 18 : **20H30-22H** CPP de St Pierre-St Etienne à la cure de Villeneuve.

Samedi 19 : **10H** Réunion des prêtres et diacres à la cure de Pérols.

Mardi 22 : **15H** Messe à la Martégale.

CHAPELET :

Mercredi 16H à St Augustin à La Grande Motte.

Jeudi 14H15 à St Jean de Malte à Carnon.

Vendredi 15H30 à St Sixte II à Pérols.

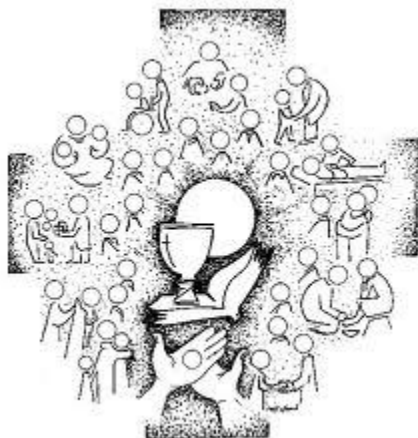
Vendredi 17H30 à St Pierre à Palavas.

Vendredi 18H15 à St Etienne à Villeneuve.

MESSES POUR LE MOIS D ' OCTOBRE

Jours	27 ^e Dim Ordinaire		28 ^e Dim Ordinaire		29 ^{er} Dim Ordinaire		30 ^e Dim Ordinaire	
	Sam 5	Dim 6	Sam 12	Dim 13	Sam 19	Dim 20	Sam 26	Dim 27
LA GDE MOTTE	17H00 AH	11H00 AH	17H00 HD	11H00 HD	17H00 AH	11H00 CM	17H00 HD	11H00 HD
PEROLS	18H30 HD		18H30 AH		18H30 CM		18H30 HD	
CARNON		9H30 CM		9H30 HD		9H30 HD		9H30 CM
PALAVAS LES FLOTS		11H00 HD		11H00 AH		11H00 CD		11H00 CM
VILLENEUVE	18H30 CM		18H30 CD		18H30 HD		18H30 CD	

**Attention : Du 13 au 20 Octobre, Semaine Missionnaire mondiale.
Vendredi 18 Octobre : Fête de la St Luc.**



Chercher son bonheur :

La possession des choses matérielles est une manière assurée de ne pas être heureux. (Tweet du Pape François).

Ave Maria Stella

Salut, Étoile de la mer,
Sainte Mère de Dieu,
Toi, toujours vierge,
bienheureuse porte du ciel...
Brise les chaînes des pécheurs,
rends la lumière aux aveugles,
délivre-nous de nos misères,
obtiens pour nous les vrais
biens.

Montre-nous que tu es mère,
et que le Christ par toi
accueille nos prières
lui qui, né pour nous,
accepta d'être ton fils.

Vierge sans pareille
et douce entre toutes,
obtiens le pardon de nos
fautes,

rends nos cœurs humbles et
purs.

Accorde-nous une vie sainte,
rends sûre notre route
pour que, contemplant Jésus,
nous partagions sans fin ta
joie.

*Hymne latine datant du Xe
siècle environ.*